ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Cinquième District, portant le No. municipal 539 avenue Pacific (dans l'ilet de l'avenue Elmira et des rues Eliza et Evelina).

Suburban Building and Loan Association vs. Michel Stenger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,303 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutesles bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les avenues Pacific et Elmira et les rues Eliza et Evelina, désigné comme terrain No. dix, mesurant trente et un pieds, sept pouces de face à l'avenue Pacific sur cent vingt trois pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai3,9,16,23,30juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Troisième District portant les Nos. Municipaux 2707-2709 rue N. Claiborne entre les rues Port et St. Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. William Feldmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5ème juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Deux dans l'ilet No. 738, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Port et St. Ferdinand, sur une empreinte bleue d'un croquis fait par D. E. Seghers et Fils, daté le 1er déc. 1909, et annexé à une acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 10février 1910. Suivant lequel croquis, le dit terrain mesure vingt-neuf pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue Claiborne, la même largeur en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
at pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le No. municipal 4012 rue Annonciation, entre les rues Marengo et Constantinople.

Suburban Building and Loan Association vs. Pearl C. L. Olsen, épouse d'Edwin I. Bordages.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,270 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No. 112, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Marengo, Constantinople et Tchoupitoulas (anciennement Levée), désigné comme terrain No. dix-sept, mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation, la même largeur en arrière sur cent douze pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai3,9,16,23,30juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District, portant le No. municipal 2141 rue Columbus, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Suburban Building and Loan Association vs. Christine Lotz, épouse de Martin Grabenkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,305 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville et étant une partie de l'ancienne plantation connue comme Guenos Brick Yard, désigné comme terrain No. dix dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Columbus et Rocheblave, et mesurant trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Columbus sur cent dix pieds de profondeur, l'entier d'après le plan par George H. Grandjean, voyer, daté le 30 mai 1895, et annexé à un acte de vente à Mlle Helen Lotz.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai9,12,16,23,30juin6,11-12

AVIS AUX CREANCIERS

John T. Michel, secrétaire d'état, vs. la Southern Insurance Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,500 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présent par la Whitney-Central Trust & Savings Bank, receveur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
J. C. HENRIQUES, FOSTER, MILLING & SAAL, Avocats.
31mai31juin4,9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété améliorée et de valeur du Quatrième District portant le No. municipal 619 rue Seconde entre les rues Chippewa et Fulton.

Mary I. McCloskey vs. Frank Tortorich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,281 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin, 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent au de quelque façon qui en dépendent, comprenant les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Seconde, Première, Chippewa et Fulton, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Seconde, quarante-deux pieds, deux pouces et deux lignes et demi sur l'arrière ligne sur une profondeur sur le côté vers la rue Fulton de cent vingt-six pieds, six pouces et une ligne, sur le côté vers la rue Chippewa de cent vingt six pieds et deux lignes, étant composé du terrain Dix et de la moitié du terrain Onze adjacent le terrain Dix, les dits terrains dix et Onze sont pleinement décrits sur un certain plan dressé par H. Moelhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 23 février 1846 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, pour référence dans son livre de Plans No. Un.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour le demandeur.
mai2,3,9,16,23,30juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, portant le No. municipal 1926 avenue Ursuline, entre les rues N. Roman et N. Prieur.

Mme Mary Helen Scallen, épouse de Henry C. Gautreaux, dûment autorisé, vs. Nicholas Richarme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,512 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet No. 235, borné par l'avenue Ursuline et les rues N. Roman, St. Philippe et N. Prieur, d'après un croquis et les certificats de voyer, signés par Frank H. Maddill, voyer, daté le 4 janvier 1903, annexé à un acte de vente, devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er février 1904; d'après le dit plan, le dit terrain est situé à une distance de quatre-vingt dix pieds de la rue Prieur, et mesure vingt cinq pieds, trois pouces de face à l'avenue Ursuline, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES A. GAUTREAUX,
Avocat pour demandeur.
mai24,25,30juin6,13,20,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, formant l'angle des rues S. Hennessey et Baudin (dans l'ilet des rues Solomon et d'Hemécourt). Bâtisses portant les Nos. municipaux 500 et 502 rue S. Hennessey et 4222 et 4224 rue Baudin.

Victor Cefalu vs. Mme Mary Vasquez, épouse de Paul Vasquez, et Paul Vasquez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,484—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, les dits terrains sont désignés par les Nos. 9 et 10 sur un plan dressé par Adlee Orr, ingénieur civil, et attaché à un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, daté le 13 juin 1904, d'après lequel plan les dits terrains mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hennessey sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 3 lignes; terrain No. 10 forme l'angle des rues Hennessey et Baudin. **Moins la parcelle de la dite propriété ci-après à savoir:**

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, désignée comme terrain B sur un croquis par Geo. De Armas, voyer, daté le 27 février 1909, le dit terrain B mesure 30 pieds de face à la rue Hennessey sur 84 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et 30 pieds de largeur dans le fond; ainsi qu'un pied de largeur du terrain A adjacent au terrain B sur une profondeur de 84 pieds 7 pouces 4 lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 825 rue Quatrième, entre les rues Laurel et Constance.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 96,334—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 27 mai 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance (autrefois Live Oak) autrefois le Faubourg Livaudais, désignés par les Nos. 17 et 18 de l'ilet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyer, daté du 27 novembre 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds, mesure américaine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mai31juin1,6,13,20,27juillet3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District portant le No. municipal 1629 rue Touro, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Suburban Building and Loan Association vs. Maude Sharkey, épouse de Sidney William Robins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,271 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certain terrain, avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No. 749, borné par les rues Touro, Derbigny, Français et Claiborne, désigné comme terrain No. Vingt, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt pieds d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par Shérif Civil de six lots de propriétés dans le cinquième district décrits comme ci-dessous d'un à six inclusivement—avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété ainsi que toutes les machines y appartenant et immobilisée suivant la loi le tout consistant et connu comme département d'embouteillages de Securité Brewing Company, le tout sera offert en vente en bloc comme un entier.

Dans l'affaire de Teutonia Bank and Trust Company vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 100,288 — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cœur ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour une vente de l'actif de Security Brewing Company, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans le cas sus mentionné. Je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le JEUDI, 5 juin 1913, à midi, de la propriété suivante décrite à savoir:

Premier: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans (autrefois carré No. 47 actuellement No. 184) borné par l'avenue Brooklyn les rues River Diana et Newton désigné comme le lot No. 4 lequel mesure soixante pieds de face sur l'avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds et forme le coin de l'avenue Brooklyn et la rue Diana.

Secondement: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon situé dans le dit ilet No. 184 du cinquième district de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage tracé par D. E. Segliers et fils Voyers, en date du 18 janvier 1905, et annexé à un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, daté du 24 mars 1905, et d'après lequel ladite portion de terre commence à une distance de soixante-trois pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Diana et mesure trente et un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à l'avenue Brooklyn, et la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, dix pouces et cinq lignes, le tout en mesure américaine, et est composé de la moitié la plus proche de la rue Diana du lot original No. Cinq.

Etant les mêmes deux morceaux de propriété que ladite Security Brewing Company acquit de la United States Land Company Limited suivant l'acte passé pardevant Fred Zengel, notaire public, le 24 mars 1905, et enregistré au bureau des Aliénations, livre 202, folio 386.

Troisièmement: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans dans ledit ilet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn, les rues Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. 6, contigu au lot No. cinq et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds en lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite Security Brewing Company acquit par achat de Frances Williams, veuve de Dennis Mecker, suivant l'acte passé par devant H. L. Loomis, Jr., un notaire public de cette ville, le 21 juin 1907, et enregistré au bureau des Aliénations de cette paroisse, dans le livre No. 217, folio 16.

Quatrièmement: Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelques façon qui en dépendent, situé dans l'ilet No. 184 borné par les rues Brooklyn (anciennement Madison), River (anciennement Jefferson) et Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. cinq et mesure trente deux pieds de face à l'avenue Brooklyn sur cent vingt huit pieds plus ou moins de profondeur et étant la même propriété que la Security Brewing Company acquit par achat de Mme Margaret Beuhler, épouse de Louis Marechal, suivant l'acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire dans cette ville, le 18 juin 1907, et enregistré dans le bureau d'aliénation pour la Paroisse d'Orléans, livre 215, folio 6.

Cinquièmement: Un certain terrain désigné comme la moitié du terrain No. six situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 21 novembre 1904, et annexé à un acte passé devant William H. Syemour, notaire dans cette ville, daté le 1er mai 1907, et le dit terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur l'avenue Brooklyn sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la moitié du lot six le plus proche de la rue Newton; et est la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Co. par achat de Nathan Hobley suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 11 juillet 1907, et enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, registre 214, folio 59.

Six: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le même district et carré ci-dessus cinquièmement décrite désigné comme moitié du lot No. 3 et la dite moitié du dit lot de terrain mesure trente pieds de face à la rue Diana sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds plus ou moins et la partie la plus proche de la rue Madison actuellement Brooklyn, étant la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Company de James R. Le Bailey suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, en cette ville le 15 janvier 1907, enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, registre No. 210, folio 435.

Ainsi que toutes les machines dépendant de toutes les propriétés ci-dessus et immobilisées suivant la loi, consistant du département d'embouteillage de la Security Brewing Company.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour les receveurs.
mai2,9,16,23,30—juin5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District portant le No. municipal 3012 Grande Route St. Jean (dans le carré d'ilet borné par les rues Encamptment, Esplanade, Lepage et passage Savage).

Evariste Bertonière vs. Mme Fannie Montanet, veuve de Francis Macklin et épouse de Jas. Edw. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 104,276 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No. 1526, borné par la Grande Route St. Jean et par la rues Encampment, Esplanade, Lepage et passage Savage, le dit terrain est désigné comme la moitié du terrain désigné par le No. Trente et mesure trente pieds de face à la Grande Route St. Jean sur cent dix pieds de profondeur en mesure française, et le dit terrain est de même désigné comme la moitié du terrain No. Trente d'après un croquis annexé à un acte de vente de l'autre moitié du dit terrain No. Trente, passé devant C. T. Soniat, notaire, le 10 janvier 1893, le dit croquis étant fait par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, et daté le 3 janvier 1893, d'après lequel croquis les mesures du dit terrani ou parcelle de terrain sont données en mesure américaine, mesurant trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face sur la dite Grande Route St. Jean sur une profondeur de cent dixsept pieds et huit pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES A. BUTLER,
Avocat pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,607, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,631, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. municipaux 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 579, borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet (maintenant Cleveland) et Dorgenois, désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan No. 46, déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur cent-cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells, No. 103,607 C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,607, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues St. Anne et Bourbon (dans le carré d'ilet des rues Dumaine et Royale).

Gerlando Alfano vs. Joseph Franek.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,999 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et St. Anne, mesurant d'après un plan de A. de Armas, voyer, daté le 20 octobre 1878, trente sept pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue St. Anne, sur une profondeur et face à la rue Bourbon, de soixante quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mai23,24,30juin6,13,20,25,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur au Septième District, coin des rues Laurel Grove et Nelson (dans l'ilet des rues Apple et Upper Levee ou Protection). Bâtisses Nos. 2514 et 2516 rue Laurel Grove et No. — rue Nelson.

Victor Cefalu vs. William Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Ces certains terrains s'étendant et étant dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 366 borné par les rues Laurel Grove, Nelson, Apple et Upper Levee (rue Protection) avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent au de quelque façon qui en dépendent désignés sur un plan, par H. C. Brown, voyer, daté du 21 mars 1911, annexé à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 28 mars 1911, par les Nos. 1, 2, 3 et 9, lesquels dits terrains mesurent ci-après à savoir: Terrain No. 1 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel Grove, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et terrains Nos. 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 1 pouce de face à la rue Laurel Grove, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Terrain No. 1 forme l'angle des rues Laurel Grove et Nelson et terrain No. 9 mesure 34 pieds de face à la rue Nelson, sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 6 pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 120 rue S. Bassin et 401 rue S. Bassin (coin de la rue Perdido) et 103-405-407 rue S. Bassin et 1212 rue Perdido.

E. Lacost vs. Leon Vidou, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,525—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville et désigné par le No. 20 dans l'ilet borné par les rues Bassin, anciennement St. John; Rampart, anciennement Circus; Poydras et Perdido, sur un plan dressé par Wm. T. Thompson, daté le 24 mars 1845, et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire dans cette ville, le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Bassin, sur 127 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Poydras, 127 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur, sur l'autre ligne et 26 pieds dans le fond.

2. Deux certains terrains, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Perdido, Poydras et Franklin, désignés comme terrains 18 et 19 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Bassin sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 18 forme le coin des rues Bassin et Perdido.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour le demandeur
mai30,31juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. 1820 rue Monroe (dans le carré d'ilet des rues Hickory, Eagle et Cohn)

John D. Nix, Jr., vs. Clara Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville dans l'ilet No. 238 borné par les rues Monroe, Hickory, Eagle et Cohn; le dit terrain est désigné par le numéro 32 et mesure 20 pieds de face à la rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1820 rue Monroe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. W. WRIGHT,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une épicerie et buvette et licences d'Etat et de ville de 1913.

Dominco Di Carlo vs. V. Dimaggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,590 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 7 juin 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux à l'angle des rues Quatrième et Freret.

1. L'entier contenu, accessoires, stock, etc., de l'épicerie et buvette sur les dits lieux suivant l'inventaire enregistré.

2. Une licence de buvette de 1913 pour $505 et une licence d'Etat de 1913 pour $200, les deux pour gens de couleurs.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE J. GULOTTA,
Avocat pour le demandeur.
mai27juin2,7

ANNONCES JUDICIAIRES

In re la Mineure Hazel Marion Wiehe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane — No. 104,768 — Division A — Attendu que Christian F. Wiehe, de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, en sa capacité duement qualifiée de gardien ou tuteur de la personne et succession de la mineure, Hazel Marion Wiehe, résidente de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, a fait application à cette cour pour être autorisé de prendre possession et de transférer de l'état de la Louisiane la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ou tuteur ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats.
30mai30juin4,11,18,28

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle Orléans, MERCREDI, 4 juin 1913.

Fourni par le Bureau Météorologique de la Nouvelle Orléans, Département d Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures du matin:

RIVIERES ET STATIONS —	Pleine hauteur à la rive, pieds	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds	Changements dans les 24 heures
Fleuve Mississipi—				
St. Paul	..	14	4.2	—0.3
St. Louis	32	*30	16.7	—0.5
Memphis	32	35	22.9	*0.5
Helena	44	42	25.5	*0.9
Arkansas City	..	47	28.1	*1.9
Vicksburg	44	45	25.5	*0.1
Natchez	..	46	29.5	—0.7
Baton Rouge	..	35	26.0	—0.8
Donaldsonville	23	28	19.8	—0.8
Nouvelle Orléans	9	18	12.9	—0.5
Rivière Atchafalaya—				
Simmesport	..	..	32.2	—0.7
Melville	..	37	32.5	—0.6
Morgan City	..	8	4.6	—0.1
Rivière Missouri—				
Kansas City	..	21	11.9	—0.2
Rivière Cumberland—				
Nashville	..	40	10.5	*0.6
Rivière Ohio—				
Pittsburg	30	22	4.9	—1.1
Parkersburg	..	..	12.6	—2.3
Cincinnati	45	50	28.7	—1.5
Louisville	..	28	12.1	—0.2
Cairo	44	45	29.0	*0.2
Rivière Tennessee—				
Chattanooga	33	33	8.6	—0.6
Rivière Arkansas—				
Fort Smith	..	22	4.0	—0.1
Little Rock	..	23	3.2	—0.3
Rivière Rouge—				
Arthur City	..	27	7.2	—0.2
Fulton	20	28	9.2	—2.3
Shreveport	31	29	7.3	—1.2
Alexandria	32	36	18.7	—1.1
Rivière Ouachita—				
Camden	26	39	6.2	—0.3
Monroe	..	40	30.7	—0.6

*Crue. —Baisse

VENTES A L'ENCAN

CHAS. B. STROUDBACK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Dagorret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,254 — Division D — Au plus offrant enchérisseur terrain de valeur, coin des rues Miro et Allen, Troisième District — Par CHAS. B. STROUDBACK, Encanteur — Vendra à l'enchère publique MERCREDI, le 18 juin 1913, à midi, à la People's Auction Exchange, No. 334 rue Carondelet, en vertu d'un ordre signé le 16 mai 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1053, lequel ilet est borné par les rues Miro, Allen, Annette et Galvez, le dit terrain est désigné par le No. 11 et forme le coin des rues Allen et Miro et mesure 60 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et face à la rue Allen de 150 pieds entre lignes parallèles. Terrain No. 12 formait le coin mais fut vendu par la succession de Charles Maillet, à la ville de la Nouvelle Orléans pour l'ouverture de la rue Allen, pa racte devant A. Hero, Jr., le 14 mai 1869. Livre du bureau de ville, 97 folio 94.

CONDITIONS — Comptant; les acquéreurs devront assumer les taxes de l'année 1913. L'acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

CHAS. B. STROUDBACK,
Encanteur.
M. D. DIMITRY,
Avocat. mai18,25juin1,8,15,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Johanna Meager, veuve de John P. Courtade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,145 — Division C — A la People's Auction Exchange, 334 rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido, le MERCREDI, 11 juin 1913, à midi, propriété commerciale de valeur du Premier District, 601 S. Rempart, coin Lafayette, la splendide propriété de placement, 1226 Dryades, entre les rues Erato et Clio. Plans exposés à la People's Auction Exchange.

PAR CHAS. B. STROUDBACK, Encanteur — Vendra aux enchères publiques le MERCREDI, 11 juin 1913, à midi, à la People's Auction Exchange, No. 334 rue Carondelet, en vertu d'un ordre signé le 5 mai 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire sus-intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Clio et Erato, désigné par le numéro un, suivant un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, député voyer, le 8 juillet 1854, annexé à un acte de vente passé devant O. Druitt, ancien notaire, le 23 novembre 1865, lequel dit lot de terrain mesure, suivant mesure américaine, 15 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades sur un profondeur de 110 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté de la rue Clio, sur une première profondeur du côté de la rue Erato de 42 pieds 6 pouces, à quelle profondeur le dit lot s'ouvre de 3 pieds 6 pouces, sur une seconde profondeur de 65 pieds 3 pouces et 6 lignes et 17 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne arrière avec l'usage d'une allée de trois pieds trois pouces de face à la rue Dryades sur 45 pieds 6 pouces mitoyenne au dit lot de terrain et à un autre lot désigné comme lot numéro 2 suivant le dit plan ainsi que les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent; le dit lot ci-dessus décrit est formé de deux lots de terrain désignés par les numéros 22 et 23 suivant un plan déposé en l'étude de T. C. Stark, ancien notaire, sous le numro 172. Les améliorations comprennent une résidence en bois a deux étages, avec toit en ardoises, contenant gallerie de face, palier, et environ huit chambres, hangar, etc.

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rempart, Lafayette, Bassin, actuellement Saratoga (autrefois St. John) et Girod, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Rempart sur 60 pieds de profondeur et face à la rue Lafayette formant le coin des deux dites rues. Les améliorations comprennent un magasin en briques et habitation contenant environ six chambres, bains, office, etc.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la dite vente devant être représentée par des billets de l'acheteur, à son propre ordre, et endossés par lui portant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèques spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue ainsi que le pacte de non aliéndo, et toutes les clauses de securité usuelles; la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes pour 1913 et les coûts de l'acte de vente ainsi que tous certificats. Acte de vente devant Ed. P. Foley, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt (ne portant pas d'intérêt) seront requis au moment de l'adjudication.

CHAS. B. STROUDBACK,
Encanteur.
NICHOLAS CALLAN,
Avocat. mai11,18,25juin1,8,11

Liste des navires dans le port

MERCREDI 4 JUIN 1913.

STEAMERS.

Noms—	Destination	Mouillage
Abangarez	Colon	1er Dist 15
Atlantian	Bremen	rue Market
Alexandrian	Liverpool	rue 7ème
Andyk	Rotterdam	rue Louisa
Brunswick	Tampa	Gretna
Cartago	Colon	1er Dist 15
Carla	Genoa	3me Dist 27
City of Mexico	Mexico	rue Henderson
Comus	New York	2me Dist 8
Cuban	Manchester	rue St. Mary
Eocene	New York	Baton Rouge
Greenbrier	Port Limon	1er Dist 14
Indian	Liverpool	rue Celeste
Marowijne	Port Limon	1er Dist 15
Mobila	Havana	rue Girod
Montoco	Porto Rico	New Refin'y
Nessian	Antwerp	Westwego
Ravn	Port Barrios	1er Dist 15
Silvia	———	1er Dist
Trym	———	rue Market
Uganda	Glasgow	rue Harmony
Yoro	Honduras	3me Dist 30
SHIP.		
Ferrier	Portugal	rue 7ème
SCHOONER.		
Henry F. Kreege	Florida	Gretna

Liste des navires partis pour la Nouvelle Orléans

MERCREDI 4 JUIN 1913.

NEW YORK
Steamship Momus, Boyd.....parti 31 mai

LIVERPOOL.
Steamship Craftsman, Maycock, parti 18 mai
Steamship Mercian, Forelay parti 17 avril
Steamship Asian, Wood......parti 10 mai
Steamship Wm. Cliff, Trukey parti 18 mai
Steamship Nestorian, Baker parti 25 mai
Steamship Mechanician, Hunter parti 29 mai

SANTOS.
Steamship Virgil, ...parti 30 avril
Steamship Eastern Prince, Oliver, parti 21 mai
Steamship Horace...........parti 24 mai

ANVERS.
Steamship Oronian, Robb....parti 20 mai
Steamship Texas, Armand.....parti 31 mai

HAVRE.
Steamship Honduras, Lascaret parti 26 avril
Steamship Californie, Mehouas parti 5 mai

VICTORIA.
Steamship Virgil, Layton....parti 13 mai
Steamship Eastern Prince, Oliver parti 26 mai

RIO GRANDE.
Steamship Ethelwolf, Splatt parti 12 mai

SHIELDS.
Steamship Duram, Davies.... parti 5 mai

GENOA.
Steamship Delphine, Goltier parti 2 mai

RIO DE JANEIRO.
Steamship Eastern Prince, Oliver, parti 24 mai
Steamship Virgil, Layton.... parti 27 mai

TRIESTE.
Steamship Maria.............parti 13 mai
Steamship Federica, Vidulich, parti 16 mai

PALERMO.
Steamship Delphine, Gertier, parti 2 mai

LONDON.
Steamship Oronian, Robb,.. parti 17 mai

AMSTERDAM.
Steamship Rotterdam, Giescke parti 21 mai

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

Dans l'affaire de l'Interdiction de Mme William B. Reehlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,857 — Division B — La cour étant d'opinion pour des raisons ce jour verbalement assignées, que la défenderesse, Mme Louisa Arnold, veuve de William B. Reehlmann, est démente et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement décrétant que la défenderesse, Mme Louisa Arnold, veuve de William B. Reehlmann, est démente et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononce son interdiction; les frais de ce procès devant être payés des propriétés de la dite défenderesse.

Jugement rendu et lu en cour siégeante, le 28 avril 1913.

Jugement signé en cour siégeante le 21 mai 1913.

(Signé) FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
W. T. BARRY,
Député Greffier.
23mai23,juin7,21